

Bordeaux le 21 mai 2025

Cher adhérent, chère adhérente,

En tant que membre de Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine, nous tenons à vous remercier pour votre engagement et votre participation active au sein de notre association.

Nous avons le plaisir de vous proposer le renouvellement de votre adhésion.

Pour 2025, par décision du Conseil d'Administration en date du 24 avril 2025 la cotisation est portée à :

- 20 € pour les adhésions individuelles,
- 50 € pour les structures (personnes morales).

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre règlement avant le 25 juin prochain soit :

- par chèque à l'ordre de Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine à adresser au siège social
- ou par virement bancaire (RIB ci-dessous).

N'hésitez pas à nous informer de tout changement relatif à votre adresse ou vos coordonnées.

En espérant vous compter une nouvelle année parmi nos adhérents, nous vous prions de recevoir, cher adhérent, chère adhérente, nos sincères salutations.

Madame Julie LAMANT Trésorière de Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine

